

JOURNAL DU COMMERCE ET DE LA MARINE

Quotidien d'informations économiques et politiques

Adresser toute correspondance P.O.B. 813 Alexandrie

Fondateur :
F. KEZEK

ALEXANDRIE: 18, Rue Tewfik. — Tél.: 22192. — B.P. 813.
LE CAIRE: 21, Rue Antikhana (Imm. Groppi). — Tél.: 43596.

Rédacteur en Chef :
C.D. BENEDEUCCI

DEGUSTEZ

«CLOS MARIUT»
«CLOS MATAMIR»
«CRU PTOLEEMEE»
«CHATEAU MONTAZA»
«VILLAGE GIANACLIS»
Les vins exquis de la
STE. VITICOLE &
VINICOLE D'EGYPTE

Stocks permanents:
KIZAS FRERES & Cie
Tél. 24000
Rue Amasis (MAZARITA)
ALEXANDRIE

VOUS TROUVEREZ
CHEZ

«THE SMOKER»

10, Rue Toussoun
Le nouvel arrivage
de CIGARES HAVANA
PARTAGAS
PRIX HORS
CONCURRENCE

LA DÉFENSE DU COMMERÇANT CONTRE LES PRÉTENTIONS DU FISC

Les questions relatives aux pouvoirs et au fonctionnement des Commissions d'Estimation intéressent les 99 pour cent des contribuables, car en dehors des sociétés anonymes, tous les autres doivent passer par ces Commissions, en cas d'une contestation quelconque de leurs déclarations de la part de l'Administration Fiscale.

Les textes de nos lois ne semblent ni suffisants, ni clairs, en ce qui concerne ces Commissions de sorte que plusieurs conflits ont surgi.

Une série de questions de principe est soumise à l'appréciation du Tribunal Mixte de Commerce d'Alexandrie dans l'affaire N.A. contre l'Administration Fiscale, qui venue à l'audience du 19 courant a été renvoyée pour plaidoiries au 10 Décembre prochain.

Le contribuable représenté par Maitres Anagnostopoulos et Schmidt soutient que :

1. — La décision de la Commission est nulle parce que la Commission s'est livrée à de mesures d'instruction (expériences techniques, audition d'experts, interrogatoire du contribuable) et ce qui plus est en dehors de la présence du contribuable. Ce dernier estime que la Commission n'a pas le pouvoir de procéder à une ins-

truction quelconque et doit juger sur le vu du dossier tel que formé par le Mamour quitte à demander à ce dernier à le compléter. Le contribuable ajoute que de toute façon la Commission ne peut se livrer à des mesures d'instruction sans porter leurs résultats à la connaissance du contribuable afin que celui-ci les combatte. C'est ce qui est admis en France, Belgique, Allemagne, où il a toujours été jugé qu'est nulle la taxation assise sur des données autres que celles fournies ou admises par le contribuable, si l'Administration Fiscale n'a pas porté à la connaissance de ce dernier l'objet et les motifs de l'écartement de ses déclarations, afin qu'il s'explique et rapporte, s'il le peut, la preuve du contraire. Or, la Commission en basant sa décision sur le résultat de mesures d'instruction auxquelles elle a procédé elle-même en dehors du contribuable, viole le droit de défense de celui-ci et commet une irrégularité entachant de nullité radicale sa décision.

2. — L'évaluation des bénéfices par la Commission ne peut pas servir de base pour l'impôt spécial sur les bénéfices exceptionnels, si la Commission n'a pas en même temps déterminé le montant du capital investi au début de l'année dont elle a évalué les bénéfices. D'après la loi, le bénéfice exceptionnel est représenté par la différence entre le bénéfice réalisé et la base de comparaison. Mais la base de comparaison n'est pas stable. Elle varie suivant que le capital investi augmente ou diminue. Si le capital a diminué l'Administration réduit la base de comparaison même si le contribuable n'a pas déclaré la diminution. Elle doit de même agir d'office pour majorer la base de comparaison en cas d'augmentation du capital, même si le contribuable a par ignorance ou négligence, omis de déclarer l'augmentation. Car l'Administration doit contrôler les déclarations, même au profit du contribuable. Cela étant, le sieur N.A. demande au Tribunal de dire comme inopérante en ce qui concerne la taxation des bénéfices exceptionnels la décision de la Commission qui a déterminé l'un seulement des deux éléments nécessaires pour le calcul de l'impôt spécial, celui du bénéfice réalisé et a laissé incertain, l'autre élément également indispensable, la base de comparaison qui varie selon la loi, d'année en année suivant les modifications du capital investi.
3. — L'Administration n'a pas le droit d'exiger remise des registres et autres documents du contribuable et encore moins elle ne peut les enlever de sa propre autorité. Elle n'a même pas le droit d'exiger des extraits ou des copies. Son seul droit consiste à envoyer un fonctionnaire du rang prescrit par la loi pour examiner sur place les registres et documents et prendre lui-même les notes qu'il désire. En conséquence, le sieur N.A. demande à l'Administration soit condamnée à lui restituer les registres et documents que le Président de la Commission lui a enlevés d'autorité.
4. — L'Administration n'a pas le droit de faire le triage entre les éléments favorables à son évaluation et ceux qui lui seraient contraires, pour produire devant le Tribunal une partie seulement des documents qu'elle possède. Elle doit verser aux débats le dossier entier du contribuable afin que celui-ci y puise tous les éléments utiles à sa défense et combatte ceux qui ne lui conviennent pas. C'est ainsi seulement que le Tribunal pourrait contrôler, en pleine connaissance de cause, si l'évaluation de la Commission est conforme à la loi et juste en fait. Le sieur N.A. demande en conséquence au Tribunal d'invoquer l'Administration d'avoir à produire en entier au procès le dossier individuel qui est constitué à son sujet à la Mamouriche.

Le jugement sur toutes ces questions, est attendu avec grand intérêt, car il décidera du sort de centaines de contribuables où la Commission a statué sur des éléments autres que ceux invoqués par le Mamour, et a parfois augmenté les montants proposés par lui. Il décidera également du sort de centaines de taxations de bénéfices exceptionnels sans que la base de comparaison soit adaptée à l'augmentation des capitaux investis.

LETTRE DE PARIS

LE PROGRAMME ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DES PARTIS DE GAUCHE EN FRANCE

De notre correspondant particulier à Paris,
M. GEORGES LEON

13 Novembre 1945.

Au moment où la vie parlementaire redevient normale après plus de cinq années d'interruption et où le Gouvernement Provisoire va se transformer en un Gouvernement Constitutionnel, il est intéressant de noter quelle fut son œuvre économique et financière pendant les quatorze mois de son activité.

Les deux grandes innovations financières ont été l'échange des billets de banque et l'impôt sur le Capital.

Malheureusement les dépenses budgétaires augmentent sans cesse et les recettes ne variant que peu, le bénéfice de la première mesure a été très rapidement absorbé.

Quant à l'impôt sur le capital, son règlement étant prévu en quatre annuités, il se transforme en un super impôt sur le revenu.

La taxation des bénéfices illicites et la confiscation des produits du commerce avec l'ennemi devraient fournir 29 à 30 milliards au Trésor, mais nul ne sait quelles sommes seront réellement versées au Trésor, la plupart des intéressés ayant eu soin de dissimuler leurs profits irréguliers.

Au point de vue économique nous avons vécu sous le signe de l'Economie Dirigée dont les débuts ont coïncidé avec les hostilités. Le contrôle des Changes avec l'interdiction d'exporter des capitaux, le régime des licences d'importation et d'exportation en sont les principales caractéristiques.

Pour satisfaire les partis socialiste et communiste, le gouvernement a procédé à la nationalisation des Usines Renault et Guome et Rhone, ainsi qu'à celles des Houillères.

Nous ne croyons pas que les résultats, non publiés jusqu'à maintenant, de ces nationalisations soient très brillants. La Régie des Usines Renault a dû émettre un emprunt de 900 millions de francs pour alimenter sa trésorerie.

Pour l'avenir, les affiches électorales ne nous guère éclairés, mais un nouveau programme vient d'être publié par la «Délégation de Gauche». Cette délégation est composée par des représentants du Parti Socialiste, du Parti Communiste, de la Confédération Générale du Travail et de la Ligue des Droits de l'Homme. On peut donc le considérer comme la charte de la majorité de l'Assemblée Constituante. En voici intégralement ce qui concerne : 1°) la politique financière, 2°) les mesures économiques, 3°) les mesures budgétaires.

LES EXPORTATIONS AMERICAINES

New-York, 21 (A.F.P.). — Les exportations des Etats-Unis pour le mois de Septembre s'élevèrent à 515 millions de dollars, contre 1 milliard 193 millions en Septembre 1944.

Les importations, pour le même mois, s'élevèrent à 234 millions 294.000 dollars contre 251 millions 538.000 en 1944.

I. — POLITIQUE FINANCIERE

Tout d'abord il est nécessaire d'établir un bilan de la trésorerie, ainsi que de la situation des recettes et des dépenses. De cette façon pourront être dégagées les responsabilités du passé et les tâches du présent.

La situation financière risque en effet de devenir préoccupante au cours des prochains mois si le gouvernement ne s'attache à prendre des mesures énergiques, coordonnées et efficaces.

MESURES MONETAIRES

En premier lieu, il est indispensable de maintenir et de renforcer le contrôle des changes afin que la monnaie ne puisse pas être livrée à la spéculation nationale ou étrangère.

Il faudra aussi mobiliser les avoirs français à l'étranger qui, jusqu'à ce jour, bien qu'ils aient été bloqués, n'ont pas été employés et ne sont pas entièrement recensés. Une mesure analogue peut être prise à l'égard des titres étrangers détenus par nos nationaux.

Si faible qu'il soit encore, le commerce extérieur devra être coordonné et subordonné aux intérêts de la nation, afin, notamment, que l'Etat ne soit pas privé des rentrées de devises correspondantes.

Des accords financiers seront recherchés dans le cadre d'une politique monétaire internationale.

La Banque de France sera complètement nationalisée; en même temps sera appliqué un plan de nationalisation du crédit qui s'étendra à la fois aux grandes banques de dépôts et d'affaires, à la haute banque et aux compagnies d'assurances. Ce plan, pour les établissements bancaires, pourra comporter, à titre de première mesure, le transfert immédiat de leurs directions à des représentants des pouvoirs publics.

II. — MESURES ECONOMIQUES

La production devra être vigoureusement stimulée dans le cadre d'un plan national de reconstruction et de développement.

Il sera nécessaire de stabiliser le coût de la vie en s'efforçant de faire baisser les prix de certains produits industriels qui, en raison de l'accroissement progressif de la production, pourront, dans un assez bref délai, être vendus à des cours moins élevés.

Si certains prix agricoles à la production doivent être révisés, il faudra en tout cas que la répercussion de cette hausse sur le coût de la vie soit aussi réduite que possible, particulièrement sur des produits de première nécessité.

A cet égard, la politique des subventions sera reconsidérée dans son ensemble, afin que les bénéficiaires n'en soient plus les intermédiaires, mais directement les producteurs, et que le montant puisse en être exactement évalué et strictement circonscrit. L'Etat s'efforcera d'accroître un circuit régulier et contrôlé de marchandises alimentant les consommateurs aux prix taxés.

III. — MESURES BUDGETAIRES

L'effort d'assainissement budgétaire doit être la première préoccupation du gouvernement. Cet assainissement comporte tout d'abord

la distinction entre un budget ordinaire, dont l'équilibre doit être réalisé dès 1947, et un budget de liquidation de la guerre, de reconstruction et de développement, qui doit, seul, faire appel à des moyens de financement exceptionnels.

a) Budget ordinaire: Pour tendre, dès 1946, à l'équilibre du budget ordinaire et l'atteindre en 1947, il importe:

- 1° De réaliser immédiatement une réduction massive des crédits militaires;
- 2° De procéder à un aménagement plus rationnel des emplois publics, civils et militaires, ainsi qu'à une compression et à une fusion des services;
- 3° D'accroître le rendement fiscal par la simplification de notre système d'impôts, par la réforme des finances locales, par l'accélération des recouvrements prévus par les impôts sur le capital et l'enrichissement, conformément au texte voté par l'Assemblée consultative, et d'une façon générale par une meilleure répartition de l'ensemble des charges fiscales tenant plus équitablement compte du capital acquis et des revenus annuels;

- 4° D'accroître le nombre et d'activer les travaux des commissions de confiscation des bénéfices illicites, tout enrichissement excessif étant présumé illicite et sans effet suspensif de l'appel;
- 5° De restituer au budget général les ressources de l'impôt sur les successions, tout en conservant l'autonomie de la régie des tabacs;
- 6° D'une façon générale, de promulguer enfin les mesures si souvent promises contre la fraude fiscale, d'instituer une meilleure coordination entre les régies fiscales, d'établir le cadastre des fortunes.

b) Budget extraordinaire: Quant au budget de liquidation, de reconstruction et de développement, il doit être financé par des ressources exceptionnelles, mais il importe que tous ses éléments soient soumis à un strict contrôle de la part de l'Assemblée; en particulier, les comptes spéciaux, qui représentent actuellement des dépenses extraordinaires importantes, doivent être progressivement intégrés dans ce budget.

Les ressources du budget extraordinaire doivent provenir du recours normal à l'épargne nationale, de crédits étrangers à longs termes dans la mesure où ils ne mettent pas en danger l'indépendance politique et économique du pays, d'une politique judicieuse, enfin, d'expansion de crédits proportionnant les moyens de paiement au développement de la production.

Dès la publication de ce document, la Bourse a réagi en forte baisse: les capitalistes ne désirent pas échanger leurs titres français ou étrangers contre des rentes viagères.

Toutefois il semble que l'ampleur même de ces mesures empêchera leur application prochaine et si l'on se rappelle que la Constituante n'est élue que pour une durée maximum de sept mois on peut aisément prévoir que la majorité des mesures resteront inscrites dans le programme sans avoir d'applications pratiques.

D'ailleurs nul ne sait quelles seraient les répercussions financières de ce programme démagogique.

Georges Léon

GUERRE. PAIX

Le Chocolat Royal a prouvé ses qualités durant la guerre. Il vous les prouvera aussi durant la paix.

The ROYAL CHOCOLATE WORKS of Egypt

LA JOURNÉE

La crise française sera dénouée probablement ce matin. Quatre portefeuilles seraient attribués à chacun des trois partis et le ministère de la guerre serait divisé en deux départements dont un serait confié à un communiste.

— M. Sophoulis a formé le nouveau cabinet grec où M. Emmanuel Tsoudéros sera coordinateur économique.

— Le général Cunningham arrive aujourd'hui en Palestine.

Les parachutistes ont été retirés de Tel Aviv et le couvre-feu sur les routes a été levé.

— Les Russes ont ordonné aux troupes iraniennes envoyées rétablir l'ordre dans l'Azerbaïdjan de rebrousser chemin.

On révèle que le gouvernement de Téhéran avait envoyé une note à Moscou demandant que ses troupes puissent rétablir l'ordre.

La presse soviétique dit qu'il ne s'agit que d'incidents locaux sans tendance séparatiste.

— Les troupes hollandaises sont retirées de Batavia sur l'ordre du commandement allié.

— Le procès de Nuremberg s'est ouvert par la lecture de l'acte d'accusation déjà publié il y a un mois.

— L'avion le plus rapide du monde a disparu et on croit qu'il a été volé d'un aérodrôme de la R.A.F.

— Il semble qu'une crise ministérielle se prépare en Italie.

— Un nouveau plan américain pour un prêt à la Grande-Bretagne aurait été transmis à Londres.

— Le général Eisenhower est nommé chef d'état-major des Etats-Unis et l'amiral Nimitz commandant de la flotte américaine en remplacement du général Marshall et de l'amiral King.

— M. Attlee est arrivé en Angleterre de retour des Etats-Unis et du Canada.

— Des indésirables allemands se trouvant en Espagne sont rapatriés en Allemagne.

SOUS-PRESSE

LES ARRIVAGES DE COTON AMERICAIN EN ITALIE

L'Egypte lui vendra bientôt du coton

Manchester, 21 (R.). — Les arrivages de coton brut américain en Italie ont été récemment développés. 20.000 balles sont arrivées à Gênes et 6.000 à Naples au début d'Octobre, alors que 50.000 balles sont en route et d'autres chargement plus grands encore suivront.

Pour le restant de l'année, les importations de coton américain en Italie sont prévues atteindre une moyenne de 10.000 tonnes, soit 44.000 balles, chiffre qui s'approche du niveau de 1938.

Avant la guerre, les Etats-Unis fournissaient 60% des importations de coton brut à l'Italie, alors que le restant provenait par ordre d'importance d'Egypte, de l'Inde, du Brésil et de pays de l'Amérique Latine; ces pays n'ont pas encore repris les envois réguliers à l'Italie, cependant

les achats d'Egypte seront bientôt repris.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Paris, 21 (R.). — Le journal Gaulliste «Les Nouvelles du Matin» faisant des pronostics sur la composition du nouveau cabinet français, dit que M. Florimond Bonté, député communiste, sera au ministère de la guerre, secondé par la nouvelle nomination d'un «ministre technique», le général Alphonse Juin, qui est actuellement chef d'Etat-Major en France.

Selon cette liste, M. George Bidault continuera être ministre des affaires étrangères, les autres ministres communistes, selon cette liste sont : Production Industrielle, M. Ambrose Croizat; Hygiène Nationale, M. François Billoux; Education, le Prof. Vallon.

(Lire la suite en 4ème page)

J. H. DE LA MARE

(Representative in the Near East of Messrs: TOPLIS & HARDING)

Instructed by the British Military Authorities will sell by Public Auction at 8.45 a.m. on the 27th & 28th November at No. 100 Salvage Depot, Abbassia, various unserviceable & scrap materials including Steel & Iron in various forms, Copper & Brass Scrap, Solder and White Metal Ingots 2nd Grade, Brass Shell Cases (large, medium & small), Drums & Tins, Nuts & Bolts, Charging Sets & Dynamos, Wooden Packing Cases, Cardboard, Paper, Newsprint, Calico, Tentage, Hessian and Canvas, Boots & Shoes, Morris & Austin Motor Engines, Motor Cycle Spares, 2600 Lorry Tyres, 1000 Motor Cycle Tyres, and many other goods, Also Useful & Valuable Spares for Albion, Austin, Morris, A.E.C., Guy, Leyland, Bedford & Thornycroft vehicles & Motor Cycles including Dynamos, Starters, Magnets, Carburettors, Coils, Petrol & Water Pumps, Distributors, Filters & c.

Catalogue obtainable at 3 Sharia Eloui, Cairo, or 9 Rue Sesostris, Alexandria. (No. 236) (1-1)

VERMOUTH "EPHÈSE"

L'apéritif hygiénique par excellence

LE CAIRE: Tél. 54281. ALEX.: Tél. 27470.

BOTTON & Co.

COAL IMPORTERS

CHEMICALS & RAW MATERIALS FOR INDUSTRIAL & AGRICULTURAL PURPOSES

HEAD OFFICE: 21, Bould. Said 1er., Alexandria. P.O.B. 1369. - C.R. 95 - Telephones: 20647-27790.

CAIRO AGENT: EMILE PINTO 47, Sh. Kasr el Nil. - C.R. 24129. - Telephone: 40671.

CONFIEZ-NOUS VOS SOUCIS

JOE'S INVESTIGATION

We never Sleep!

RECHERCHES SURVEILLANCE - VOLTS
RENSEIGNEMENTS - DETOURNEMENTS

27, rue Malika Farida - Le CAIRE - Téléph. 52490

BRITISH DETECTIVES ASSOCIATION

INTERNATIONAL INVESTIGATION INC.

25 ANS D'EXPERIENCE

IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES (EGYPT) S.A.

PEST CONTROL PRODUCTS for AGRICULTURE & HORTICULTURE

INSECTICIDES SPRAYS & DUSTS : Albeolum — Arsinette — Derris — Katakilla — Nicotine — Sulphate — Drymac — Paris Green — Lime Green — Lead Arsenate — Sodium Arsenite — Katsoussou — Barimole.

FUNGICIDE SPRAYS & DUSTS: Perenox — Bordinette — Sulphinette — Shirlan A.G. — Derrisol — Sulphur — Dry Bordeaux Powder — Copper Sulphate — Sulphate of Iron.

SEED DRESSINGS: Agrosan G. — Hortosan — Copper Carbonate.

Wetters & Spreaders — Soil Sterilizers — Fumigants Weedkillers — Disinfectants — Disinfectant Powders.

Industrial Fumigations Carried out by expert staff Case Hardening by Sodium Cyanide Process.

CAIRO: P.O.Bag. = ALEX.: P.O.Bag. KHARTOUM: P.O.Box 208.

AVIS DE SOCIETES
MANUFACTURE NATIONALE
DE COUVERTURES
(A. SALTIEL & CO.)

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 Novembre 1945, après avoir examiné les diverses propositions à l'ordre du jour et délibéré conformément aux articles 28 et 34 des Statuts, vote les résolutions suivantes:
I. — Elle modifie les articles 1 et 2 des Statuts pour...

IV. — Elle porte le Capital à L.E. 150.000 par l'émission de 12500 actions nouvelles de L.E. 4 avec jouissance à partir du coupon No. 14, à offrir par préférence aux porteurs actuels...

N.B. — Les Actionnaires peuvent se procurer une copie des nouveaux Statuts au Siège de la Société.

BANQUE D'ATHENES

AVIS

Le quorum pour l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires à Athènes, fixée pour le 17 Novembre 1945, n'ayant pas été atteint, l'Assemblée en question a été renvoyée pour le 5 DECEMBRE 1945.

CONFERENCES

Sous les auspices du Syllogue Scientifique Hellénique, une conférence sur « La contribution de la femme à la poésie » sera donnée par Mme Yanna Vera, jeudi prochain à 7 heures p.m. dans la salle de l'Union Hellénique Eschyle-Arion.

OFFRES D'EMPLOI

CHERCHONS placier actif expérimenté ayant relations clients huiles, savons, écriture à « HUILERIE » B.P. 1995, Le Caire, No. 226

LES PRODUITS

STEPHAN'S

GIN — BRANDY — ZIBIB — LEMON JUICE — VERMOUTH — LIQUEURS ET SIROPS

DE PREMIERE QUALITE

Z. ASMANIS & C. STEFANIDES
Phone 26269 — ALEXANDRIE (Egypte)

GRANDE REPRESENTATION
CINEMATOGRAPHIQUE

ou

Cinéma ROYAL

LE 27 NOVEMBRE 1945 à 9 h. 30 p.m.

Sous le Haut Patronage de

S.B. Le Pape et Patriarche Grec-Orthodoxe d'Alexandrie

CHRISTOPHOROS II

au profit de la

BIBLIOTHEQUE PATRIARCALE D'ALEXANDRIE
Prix du Billet P.T. 100 (Taxe comprise)

(Espace gracieusement offert par le Journal du Commerce et de la Marine)

Etat et perspectives
de cultures en Egypte
pendant le mois de Sept. 1945

COTON

La première estimation de la récolte cotonnière a été publiée le 1er Octobre 1945. Il en résulte que la récolte totale s'élève à 4.789.000 Kantars de coton non-égrené, soit 5 millions 134.000 Kantars de coton égrené et 143.000 Kantars de coton « scarto ».

CANNE A SUCRE

Eaux d'irrigation. — Suffisantes. Maladies. — Le ver perce-tige et le « mealy bug » ont été signalés, à l'état léger, dans certaines régions. Aucun sérieux dégât n'en a été occasionné.

RIZ SEIFI

Eaux d'irrigation. — Suffisantes. Maladies. — La mouche a été signalée dans des superficies limitées, dans certaines régions. Des mesures sont prises pour la combattre.

L'importation
des phosphates
Nord-Africains

La répartition mondiale des engrais est réglée actuellement par une commission siégeant à Washington. Elle comprend trois sous-commissions :

— nitrogènes, — phosphates, — potasses. Chaque sous-commission est divisée en un certain nombre de groupes correspondant aux pays formant des unités géographiques et économiques.

CONFERENCES

Sous les auspices du Syllogue Scientifique Hellénique, une conférence sur « La contribution de la femme à la poésie » sera donnée par Mme Yanna Vera, jeudi prochain à 7 heures p.m. dans la salle de l'Union Hellénique Eschyle-Arion.

GROUPEMENT
DES AMITIES
FRANCAISES
Section d'Alexandrie

Activités du mois de Novembre

Jeu 22 à 7 h. — Adly Bey Andraous : retour de San Francisco fera une causerie sur le thème suivant : « En marge d'une Conférence Internationale ».

Jeu 29 à 7 h. — Musique enregistrée.

PETITES ANNONCES

Demandes d'emplois

JEUNE homme, 21 ans, conn. français, anglais, parlant arabe, dactylo, tenu de livres cherche emploi auprès Maison Commission — Import. — Export. Préférences L.E. 8. Ecrire à « B. C. » B.P. 813 Alexandrie, No 366 3-1

JEUNE homme Egyptien diplômé typographe dix ans d'expérience connaissant le Français — Anglais — Arabe, ainsi que correspondance. Cherche poste auprès des maisons sérieuses. Ecrire à « M. Z. » B.P. 813 Alexandrie, No 401 3-1

COMPTABLE expérimenté, en anglais, français, et arabe nationalité Egyptienne, possédant connaissances pratiques dans toutes les branches des affaires commerciales. Cherche poste sérieux. Ecrire à « O. C. » B.P. 813 Alexandrie, No 400 3-1

satisfaisante, grâce aux conditions climatiques favorables et à l'abondance des eaux d'irrigation.

ARACHIDES

Maturité. — La maturité progresse. On poursuit l'irrigation. On a entrepris la moisson de quelques superficies précoces vers la fin du mois. La récolte est bonne.

MILLET SEIFI

Maladies. — Des attaques de ver perce-tige ont été signalées, à l'état léger, dans des superficies éparées. On a également observé des légères attaques de charbon dans certaines régions de la Haute-Egypte.

MAIS SEIFI

Moisson. — La moisson s'est terminée dans la plupart des régions. On poursuit l'épilage, le séchage et l'emmagasinement. Le rendement unitaire par feddan s'annonce légèrement supérieur à celui de l'année dernière.

MAIS NILI

Eaux d'irrigation. — Suffisantes. MALADIES. — Le ver perce-tige continue à sévir, à l'état léger, dans des superficies éparées dans plusieurs régions. Des mesures sont prises pour le combattre.

Aphis. — De légères attaques d'aphis ont été signalées, à l'état léger, dans des superficies partielles dans quelques régions de Basse-Egypte. Jusqu'ici, l'attaque peut être considérée comme beaucoup plus légère que l'année passée.

Croissance et fructification. — L'ensemencement de quelques superficies restantes en Haute-Egypte et dans la province de Fayoum a été terminé au début du mois. La croissance de la récolte progresse d'une manière satisfaisante, grâce aux conditions climatiques favorables et à l'abondance des eaux d'irrigation.

MILLET NILI

Eaux d'irrigation. — Suffisantes. Maladies. — De légères attaques de ver perce-tige ont été signalées dans des superficies éparées dans quelques régions. Aucun sérieux dégât n'en a été causé.

RIZ NILI

Eaux d'irrigation. — Suffisantes. Croissance. — La formation des épis est générale. Les cultures précoces ont commencé à former les grains. On poursuit l'irrigation et le drainage. La récolte est normale.

TREFLE (Bersim)

Semences. — L'ensemencement de quelques superficies dans plusieurs régions a commencé au cours du mois. La germination et la croissance sont satisfaisantes.

NOTE SUR L'ETAT DE L'IRRIGATION ET DU DRAINAGE EN BASSE ET HAUTE-EGYPTE AU COURS DU MOIS DE SEPTEMBRE 1945 (Source d'Information: Ministère des Travaux Publics)

HAUTE-EGYPTE

ZONES « SEIFI » Irrigation. — Le débit d'eau était suffisant pour répondre aux besoins des cultures. L'application des rotations « Nili » a été poursuivie conformément aux programmes établis.

BASSE-EGYPTE

Irrigation. — La demande en eau était normale. Les canaux ont été suffisamment alimentés pour l'irrigation de toutes les cultures. L'irrigation s'est achevée d'une manière satisfaisante.

LE MELANGE
DU COTON

Arrêté portant composition de la Commission prévue à l'article 10 du Décret-Loi No. 51 de 1934 pour empêcher le mélange des variétés de coton par la Moudirieh de Charkieh pendant la saison 1945-46. Le Ministre des Finances, Vu l'article 10 du Décret-Loi No. 51 de 1934 pour empêcher le mélange des variétés de coton ; Vu le Décret-Loi du 9 novembre 1939 instituant une Administration de coton ;

ARRÊTE: Art. 1. — Pour la Moudirieh de Charkieh, la Commission prévue à l'article 10 du Décret-Loi No. 51 de 1934, sus-visé, pendant la saison 1945-1946, sera composée de: Président: (1) Ahmed Youssef Eff., Fonctionnaire technique au Ministère.

Membres: (2) Mohamed Ibrahim Achour Eff. Fonctionnaire technique au Ministère. (3) M. Th. Clouvas, Négociant en coton, Zagazig. (4) M. Edmond Barda, c/o Union Cotton Co., Aboul Chekouk. (5) M. S. Stalianopoulos, Négociant en coton, Zagazig.

En cas d'absence d'un des membres non fonctionnaires, il sera remplacé par un expert suppléant, d'après l'ordre ainsi établi: (1) M. N. Caloyanni, Négociant en coton, Zagazig. (2) M. Kimon Anagnostopoulos, c/o Associated Cotton Gin Zagazig. (3) M. Jean Farghopoulos, c/o Négociant en coton, Minia el Kamh. (4) M. G. Meiamaroglou, c/o Eg. Con. Gin & Expt., Minet el Kamh. (5) M. Ptolémé Faroukhas, Négociant en coton, Minia el Kamh.

Art. 3. — Il incombe à cette Commission d'examiner les cotons mélangés saisis en contravention aux dispositions du Décret-Loi No. 51 de 1934, et ce, dans la circonscription de la Moudirieh de Charkieh.

Art. 4. — Aussitôt que lui parviendra un avis qu'une contravention a été commise, le Président de la Commission devra réunir celle-ci dans les trois jours de la date de la réception de l'avis. Il devra, en outre, notifier immédiatement la décision de la Commission à l'agent verbalisateur.

Art. 5. — Si le propriétaire de coton mélangé ou le créancier gagiste veut se prévaloir du droit accordé par l'article 6 du Décret-Loi No. 51 de 1934, il incombera à la Commission d'évaluer le prix du coton saisi afin qu'il leur soit possible de déposer à la caisse de la Moudirieh le montant du quart de sa valeur.

Art. 6. — Le présent arrêté entrera en vigueur dès sa publication au « Journal Officiel ». Fait le 26 Zulkadeh 1364 (1er novembre 1945). (Signé) : MAKRAM EBEID.

LIVRES
A VENDRE
(A l'état de neuf)

PEROCHON : « 8 gouttes d'oplum » P.T. 17. « Nène » P.T. 17. « Milon » P.T. 17. LESAUVAGE : « Le César de Rome » P.T. 17. POTTECHER : « Achille l'homme aux lunettes magiques » P.T. 17. MIREPOIX : « Nouvel apôtre » P.T. 17. QUERLIN : « Les drogués » P.T. 17. BERAND : « Ce que j'ai vu à Rome » P.T. 18. « Le martyre de l'obèse » P.T. 15. DOMINIQUE : « Les fils de la louve romaine » P.T. 17. « Le rajah de Bornéo » P.T. 10. BAZIN : « Stephanette » P.T. 17. REVAL : « Fontaine des amours » P.T. 17. « La vipère » P.T. 17. BORDEAUX : « La résurrection de la chair » P.T. 15. « Le cœur et le sang » P.T. 15. « Le Chevalier de l'air » P.T. 15. « Celle qui n'était pas » P.T. 17. CORDAY : « Vénus » P.T. 17. TSOUDAS : « Historia Hellinika Tenthis » P.T. 200. Ecrire : Le Nouvel Argus de la Presse, 1, Rue Thérapie, Alexandrie.

LOIS, DÉCRETS
ET ARRÊTÉS

LE TRANSFERT DU COTON

MINISTRE DES COMMUNICATIONS Arrêté ministériel No. 16 de 1945 portant fixation de la date d'application de la modification apportée au prix de transport du coton (non égrené ou égrené) de toutes sortes par petite vitesse sur le réseau des chemins de fer de l'Etat.

LE MINISTRE DES COMMUNICATIONS. Vu la décision du Conseil des Ministres en date du 22 octobre 1945 portant réduction du prix de transport du coton de toutes sortes à raison de 50 0/0 (cinquante pour cent) du mois complet actuel y compris la majoration de guerre tant pour la charge complète, que pour la charge incomplète.

ARRÊTE: Art. 1. — La susdite décision du Conseil des Ministres entrera en vigueur à partir du 11 novembre 1945. Art. 2. — Le Directeur Général des Chemins de fer, Télégraphes et Téléphones de l'Etat est chargé de l'exécution du présent arrêté. Fait le 3 Zuhedeh 1364 (8 novembre 1945). (Traduction) Signé: IBRAHIM DESSOUKI ABAZA.

MARCHE DU RIZ

MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE Arrêté No. 302 de 1945 portant désignation de deux membres à la Commission du Marché du riz à Rosette.

MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE. Vu l'article 11 de l'Arrêté ministériel No. 49 de 1936 portant réorganisation du marché du riz à Rosette; ARRÊTE: Art. 1. — Sont désignés membres à la Commission du marché du riz à Rosette: (1) Mohamed Osman Tabak Bey; (2) Youssef Zeidan Effendi.

Art. 2. — Le Directeur Général du Département du Commerce est chargé de l'exécution du présent arrêté qui entrera en vigueur à partir de la date de sa publication au « Journal Officiel ». Fait le 30 Zulkadeh 1364 (5 novembre 1945). (Traduction) Signé: HEFNI MAHMOUD.

LE COMMERCE DES TISSUS
ET DES FILS DE COTON

Décret portant modification de certaines dispositions du décret réglementant la vente des tissus et fils de coton. Nous, Farouk Ier, Roi d'Egypte, Vu les articles 32, 34 et 36 de la Loi No. 57 de 1939 sur les marques de fabrique et de commerce et les désignations industrielles et commerciales;

Vu l'article 6 de la Loi No. 48 de 1941 sur la répression des fraudes et falsifications; Vu le Décret du 22 juin 1942 réglementant la vente des tissus et fils de coton; Sur la proposition de Notre Ministre au Commerce et de l'Industrie et l'avis conforme de Notre Conseil des Ministres;

DECRETONS: Art. 1. — Est ajouté après l'alinéa (1) de l'article premier du Décret du 22 juin 1942 sus-mentionné un nouvel alinéa ainsi conçu: « Cette disposition ne sera pas applicable aux tissus de coton qui, d'après l'usage commercial, sont exposés pour la vente en pièces enroulées ». Art. 2. — L'article 2 du Décret du 22 juin 1942 est remplacé par le texte suivant: « Les fils de coton comprenant les fils destinés aux travaux de couture, de stoppage, de broderie, de tissage ou autres, qu'ils soient blancs ou teints, enroulés sur bobines, tubes, rouleaux ou papier, en pelotes, en écheveaux ou sous toute autre forme de pliage ou de présentation ne pourront être importés, vendus, exposés, mis en vente ou déteaux en vue de la vente à moins que chaque unité ne porte visiblement, d'une manière claire, l'indication exacte de sa longueur par mètre ou yard, ou de son poids réel en l'une des unités de poids établies par la Loi No. 30 de 1939 sur les poids et mesures, ainsi que du numéro du fil. « En ce qui concerne les fils de coton destinés à être employés dans les usines de tissage, il suffit d'indiquer leur poids net sur leur emballage. « Un arrêté du Ministre du Commerce et de l'Industrie réglementera l'écoulement des fils de coton existant au moment de l'entrée en vigueur du présent décret et ne portant pas l'indication de leur numéro ». Art. 3. — Les dispositions du Décret du 22 juin 1942 ne seront applicables aux tissus et fils de coton importés que de la date qui sera fixée par arrêté du Ministre du Commerce et de l'Industrie, publié au « Journal Officiel ». Art. 4. — Nos Ministres du Commerce et de l'Industrie, des Finances et de la Justice, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui entrera en vigueur à partir de sa publication au

AVIS Mise en adjudication d'effets sur le Trésor. 1. — Le Ministère des Finances invite le public à présenter des offres pour l'achat d'effets sur le Trésor à trois mois de date pour une valeur totale de L.E. 500.000 aux conditions mentionnées ci-après, représentant une partie de l'emprunt émis en vertu de la Loi No. 47 de 1941, assurés par les ressources générales du Trésor et notamment par le produit de la vente du coton revénu au Gouvernement Egyptien en vertu de l'ARRÊTE MINISTÉRIEL No. 226 de 1941. 2. — Les effets sur le Trésor porteront la date du 26 novembre 1945 et viendront à échéance le 26 février 1946. Les offres devront être présentées sur les formules spéciales établies à cet effet qu'on pourra se procurer aux branches de la National Bank of Egypt ainsi qu'après des autres Banques. 3. — Les offres devront être adressées au Ministre des Finances et envoyées au Siège Principal de la National Bank of Egypt, Rue Kasr el Nil, Le Caire, sous enveloppe cachetée portant clairement la mention: « Offres relatives aux effets sur le Trésor ». Les offres devront être reçues le mercredi 21 novembre 1945 à midi, au plus tard. 4. — Aucune offre d'une valeur nominale inférieure à L.E. 25.000 ne sera prise en considération. Les offres devront être faites en multiples de L.E. 5.000. Le Ministre des Finances se réserve le droit de rejeter, ou de n'accepter qu'en partie et ce aux mêmes conditions que l'offre totale, toute offre qui lui serait faite, sans être tenu à donner une justification quelconque. Toute offre pour laquelle un avis d'acceptation n'aura pas été reçu devra être considérée comme ayant été rejetée. 5. — Les effets seront de cinq dénominations: L.E. 5.000; L.E. 10.000; L.E. 25.000; L.E. 50.000; L.E. 100.000. 6. — La National Bank of Egypt avisera les personnes dont l'offre aura été acceptée et le montant intégral devra être versé en monnaie égyptienne pour compte du Ministère des Finances au Siège principal de la National Bank of Egypt, au Caire, le 26 novembre 1945, à midi au plus tard. Les effets seront remis aux intéressés par la National Bank of Egypt au Caire.

ON DEMANDE local central de 3 à 4 chambres avec téléphone si possible pour Bureau. Ecrire à « Local » B.P. 78 Alexandrie, No 369 5-1

« Journal Officiel ». Fait au Palais de Koubbeh, le 24 Zulkadeh 1364 (30 Octobre 1945). FAROUK (Voir le texte de la Loi No. 57 de 1939, de la Loi 48 de 1941 et du Décret-Loi du 22 Juin 1942, page 62 et 64 de notre recueil de la Législation Commerciale).

Memento
de l'actionnaire

Jeu 22 Novembre Soc. Gén. de Pressage et de Dépôts — Le 22 Novembre à 4 heures p.m., Ass. Gén. Ord. Ordre du jour: Rapports, approbation comptes au 31 Août 1945, bénéfices, nomination adm et censeurs.

General Motors Near East, S.A. — Le 22 Novembre à 10 heures 00 a.m., Ass. Gén. Extr., 70, rue Khalifa El Ma'mour, Cairo. Ordre du jour: révision dans le « Employe Bonus Plan » de la société; considérer et adopter les propositions pour le « Bonus Awards » pour 1944 et autoriser le paiement des « awards » pour 1944.

Samedi 24 Novembre Soc. An. Eg. de Construction « EGYCO » — Le 24 Novembre à 11 heures a.m., Ass. Gén. Ord., (celle du 31 Octobre n'ayant pas eu lieu faute de quorum) 18, rue Stamboul Alex. Ordre du jour: Rapports, approbation comptes 1944-45, élection adm. et nomination censeur.

Sudan Import et Export Cy. — Le 24 Novembre à 4 heures 30 p.m., Ass. Gén. Ord., au siège social au Caire. Ordre du jour: rapports, comptes au 30 septembre 1945, élection censeurs, divers.

Mercredi 28 Novembre Rosetta and Alexandria Rice Mill Cy — Le 28 Novembre à 11 heures 30 a.m., Ass. Gén. Ord., 164 Prom. Reine Nazli, Alexandria.

Jeu 29 Novembre The Kafir El Zayat Cotton Cy Ltd. — Le 29 Nov. à midi, Ass. Gén. Ord., à Karmous, Alexandria. Ordre du jour: Rapports, nomination adm. et censeur, approbation arrêt sur la réserve spéciale 1944-45.

Vendredi 30 Novembre The Egyptian Motor Transport Coy, S.A.E. — Le 30 Nov. à 10 heures 30 a.m., Ass. Gén. Ord., 5, rue Adib, Alexandria. Ordre du jour: Rapports, approbation comptes, nomination adm. et censeurs.

Samedi 1er Décembre Food Products, S.A.E. — Le 1er Décembre à 10 heures a.m., Ass. Gén. Extr., 25, rue Fouad. Ordre du jour: augmentation capital, modification art. 5 des Statuts.

Soc. Industrielle du Moyen-Orient. — Le 1er Décembre, à 3 heures p.m., Ass. Gén. Ord., et à 3 heures 30 p.m., Ass. Gén. Extr. 41, rue Malika Farida, Cairo. Ordre du jour: constater que les formalités de constitution ont été légalement accomplies; décharge aux fondateurs; nomination adm. délégué; augmentation capital de L.E. 60.000 à L.E. 120.000 et modification art. relatifs des statuts.

Lundi 3 Décembre Anglo-Belgian Cy of Egypt Ltd. — Le 3 Décembre, à 16 h. Ass. Gén. Ord., 26 A, rue Chérif, Cairo. Ordre du jour: Rapports, bilan au 31 Juillet 1945, bénéfices, élection adm. et Censeurs.

Mercredi 5 Décembre Aboukir Co. Ltd. — Le 5 Décembre 1945, Ass. Gén. Extr. Ordre du jour: transfert en Egypte des organes de Contrôle et de Direction de la Société.

Samedi 15 Décembre Sté. An. de Nettoyage et Pressage de Coton. — Le 15 Décembre à 11 h. a.m., Ass. Gén. Ord., 2, Av. Fouad Ier, Alex. Ordre du jour: Rapports, approbation comptes élections, divers.

Mardi 18 Décembre Sté. An. des Chemins de Fer de la Basse-Egypte — Le 18 Décembre à 11 heures a.m., Ass. Gén. Ord., rue Maspero, Cairo. Ordre du jour: rapports, bilan, comptes 1944-45, nomination adm. et commissaires.

Cie Universelle du Canal Maritime de Suez — Le 18 Déc. à quatorze heures, Ass. Gén. Ord., 10 Av. d'Éna, Paris. Ordre du jour:

ETABLISSEMENTS
IDEAL

J. L. ANGELOPOULOU & Co. 15, Rue GALAÏ Téli. 42532 LE CAIRE

Spécialistes
pour les
TUBES DE PAPIER
A CIGARETTES

bout doré laminé, bout or bruni ou simple

ETIQUETTES EN
GAUFRAGE

papier doré, simple, chromo, etc.

ROULEAUX DE
PAPIER GOMME "IDEAL"

le plus pratique et le plus résistant pour toutes sortes d'emballages.

COTON

JOURNEE DU 20 NOVEMBRE 1945.

Table with columns for New-York and New-Orléans, showing cotton prices for December, March, May, and July.

Table with columns for Bombay and Roupies par candy (784 lbs.), showing cotton prices for December, March, and May.

BOURSES DES VALEURS

LONDRES

Table of London stock market data including British Consols, War Loan, Conversion Loan, and various railway and industrial shares.

NEW-YORK

Table of New York stock market data including General Motors, International Nickel, and various industrial and utility shares.

CANAL DE SUEZ

Navires ayant transité le canal

Table listing ships that transited the Suez Canal, including ship names, nationalities, and dates.

18 NOVEMBRE 1945

Table listing ships that transited the Suez Canal on November 18, 1945.

MOHAMED M. HAMMAD & FILS SERVICES REGULIERS POUR PALESTINE - SYRIE TURQUIE - CHYPRE

S.S. "RAMLEH" REGULAR SERVICES BETWEEN SUEZ, DJEDDAH, PORT-SUDAN, MASSAWA, DJIBOUTI, ADEN, PALESTINE, SYRIA, TURKEY, and CYPRUS.

The S.S. "BEN H. MILLER" left U.K. on the 13th. November, is due to arrive at ALEXANDRIA on or about the 24th. November, 1945.

Oriental Navigation Company Limited Weekly Regular Service between ALEXANDRIA - PIRAEUS and vice-versa

THE KHEDIVAL MAIL LINE S.A.E. SERVICE REGULIER de SUEZ pour JEDDAH, PORT-SOUDAN, MASSAWA, DJIBOUTI et ADEN

UNITED LEVANT LINES The S.S. "PRINS MAURITZ" loading at the end of November at ANTWERP

TURKISH STATE SHIPPING LINES Devlet Denizyollari, Istanbul "DE LUXE" STEAMERS

S.S. "FRANCIS LEWIS" Receivers of cargo per this vessel are requested to apply to the undersigned Agents for any particulars

MARCHANDISES

JOURNEE DU 20 NOVEMBRE 1945.

Table of commodity prices for Chicago (BLE), Manitoba (BLE), and Chicago (MAIS).

Table of commodity prices for New York (HUILE DE COTON), Chicago (LARD), and Calcutta (SHELLAC, JUTE).

HUILE DE COTON (Londres)

(en £ Sh. d.) Egyptian brut cwt. 31/10 1/2

NOMBRES INDICES DES PRINCIPAUX PRODUITS

(Base 18 Sept. 1931 = 100) Londres, 20 (Service Privé).

MARCHÉS MONETAIRES CHANGES

Table of exchange rates for various cities including London, New-York, Berne, Madrid, and others.

Table of exchange rates for Zurich, Bombay, and London, 20 (Service Privé).

NEW-YORK

Table of New York market data for various commodities and currencies.

METAUX

Table of metal prices for various types of metal and currencies.

BRUXELLES

Table of Brussels market data including Société Générale de Belgique, Charbon, Gouffre, and other commodities.

BOURSE DE MINET-EL-BASSAL

Table of Minet-el-Bassal market data including prices for various types of cotton and other goods.

Standard Marine Insurance Company Ltd. THE LONDON & LANCASHIRE INSURANCE Co. Ltd. General Agents for Egypt: R. J. MOSS & Co.

The S.S. "FORT AUGUSTUS" left U.K. on the 14th November, and is due to arrive at ALEXANDRIA on or about the 27th November 1945.

RED SEA SERVICE Regular fortnightly sailings from: ALEXANDRIA, PORT-SAID, & SUEZ

S.S. "MARY" will sail on or about the 30th. inst. for JEDDAH, PORT-SUDAN & MASSAWA



THE KHEDIVAL MAIL LINE S.A.E. SERVICE REGULIER de SUEZ pour JEDDAH, PORT-SOUDAN, MASSAWA, DJIBOUTI et ADEN

TURKISH STATE SHIPPING LINES Devlet Denizyollari, Istanbul "DE LUXE" STEAMERS

S.S. "AKSU" From PORT SAID: 24.11.45. From ALEXANDRIA: 26.11.45.

S.S. "GUNEYSU" from ALEXANDRIA: 4.12.45. From PORT SAID: 6.12.45.

6.000.000 de Kilomètres

... Parcourus en une seule année pour le **TRANSPORT** DE PRODUITS PETROLIERS PAR CAMIONS CITERNES



RODOLPHE BLESS & Co
ALEXANDRIE - LE CAIRE - PORT-SAID - SUEZ

PERSPECTIVES DU COMMERCE EXTÉRIEUR BRITANNIQUE

Besoins considérables en devises étrangères

Londres, Novembre, Reuter. — Le rédacteur financier de l'agence Reuter, M. Sydney Gampell écrit : Les récentes déclarations de Sir Stafford Cripps (Ministre du Commerce) devant la Chambre de Commerce de Manchester laissent entrevoir une restriction de la quantité et de la variété des marchandises pour la consommation locale en Grande Bretagne, tandis que le Gouvernement envisage de l'expansion et une plus grande liberté pour le commerce d'exportation, bien que les récoltes, comprenant les produits alimentaires et textiles doivent continuer à recevoir un traitement spécial.

Cela implique que les exportations de textiles demeureront sous le système des allocations, bien que à mesure que la production revivra, une plus grande quantité sera disponible pour l'exportation « libre » — les produits vestimentaires ne sont pas alloués à un marché spécifique quelconque — et les négociants seront à même de vendre n'importe quelle quantité qu'ils désirent à l'étranger et aux meilleures conditions à long terme.

Le nombre des marchés auxquels les exportations seront faites augmentera lentement et les quantités augmenteront également dans les mêmes proportions, mais du temps se passera probablement avant que les exportations du Lancashire ne reprennent leur niveau d'avant-guerre.

Sans doute, si le nombre des ressortissants britanniques actuellement engagés dans les services de guerre (Forces armées et usines industrielles de ravitaillement) pouvaient être réduits dans un laps de temps raisonnable au niveau normal d'après guerre de 1.500.000 personnes (au lieu des 5 millions 400.000 que le Gouvernement envisage pour 1945) la main d'œuvre employée dans l'industrie cotonnière et dans d'autres domaines d'exportation pourrait enregistrer une augmentation très considérable.

LES BESOINS BRITANNIQUES EN DEVISSES ÉTRANGÈRES

Le Ministre du Commerce a confirmé en outre que les besoins de la Grande Bretagne en devises étrangères sont si généraux que la complication des contrôles directionnels sur les

exportations ne sont pas utiles.

Il n'y a virtuellement pas de contrôles directionnels sur les exportations qui demeurent sous le contrôle d'exportation conformément aux considérations des changes extérieurs, comme par exemple, il n'y a pas d'effort spécial pour l'augmentation des exportations aux pays à dollars. Là où ces efforts ont jusqu'ici existé, c'est par exemple en Irlande du Nord. Mais ils ont été récemment abandonnés.

Les importations, toutefois, sont officiellement dirigées en conformité avec les changes extérieurs, par exemple, le Gouvernement n'achète plus de cotons dans les pays à dollars et ce « directionnement » pourrait s'accroître.

Les exportations totales de la Grande Bretagne demeurent cependant si petites qu'une discrimination parmi les marchés d'outre mer ne pourrait pas beaucoup affecter la situation des changes extérieurs dans un sens ou dans l'autre. Mais du fait que les importations sont considérables, la discrimination parmi les fournisseurs affecte considérablement les changes extérieurs. Cela est appliqué et probablement sera accru.

LE COTON

La seule déclaration de Sir Stafford Cripps au sujet des importations de coton brut et sa distribution est que le Gouvernement maintiendra les contrôles à l'importation, tant par des achats massifs que par des licences d'importation.

Il devient de plus en plus évident que les industries d'exportation ne seront pas nationalisées et seront graduellement « décontrôlées ».

L'importation est une chose différente, bien que les importations pourraient prétendre que les grands marchés britanniques en produits bruts, tels que ceux du coton, du blé, des métaux, etc. sont actuellement des industries d'exportation tant par des réexportations que par des exportations invisibles. La question de savoir si les importations particulières et les marchés à terme du coton et du blé demeurent sous le contrôle permanent du Gouvernement par l'effet des achats massifs et des commissions d'importation dépendra de celle de savoir si le Ministre du Commerce pourra être convaincu sur ce point.

LA PRODUCTION DE LA VIANDE ET DE LA LAINE AUX ÉTATS-UNIS

Un rapport du Département de l'Agriculture

Le Département Américain de l'Agriculture a publié un rapport passant en revue les différents développements dans le domaine de la production américaine de la viande et de la laine. En ce qui concerne la viande, le rapport signale que les demandes pour le ravitaillement des forces armées, et celles de l'exportation seront, pendant l'année 1946, bien au-dessous du total de 1945, qui atteindra près de 6 milliards de livres-poids.

Par ailleurs le même rapport déclare que bien que la consommation en laine des industries textiles dépassera de plus du double la production locale, les stocks disponibles à la fin du premier trimestre de 1946 seront probablement supérieurs à ceux de l'année 1945, à savoir 366 millions de livres-poids.

Le rapport déclare entre autres : « Si des moyens satisfaisants de financement peuvent être obtenus, les exportations de viande, tout en étant inférieures l'année prochaine à celles de 1945, pourront être maintenues à un niveau supérieur à ceux enregistrés dans les années d'avant-guerre. La nécessité de maintenir des exportations importantes de viande reflète les niveaux peu élevés de la production de la viande dans les principaux pays importateurs d'Europe.

Le revenu national américain en 1946 sera probablement de 15 pour cent inférieur à celui de 1945. Cependant l'on prévoit que les dépenses des consommateurs en ce qui concerne les vivres diminueront dans la proportion de la moitié de ce chiffre seulement, du moment qu'une certaine compensation à la diminution du revenu national sera apportée par

des réductions dans les impôts, et considérant par ailleurs les possibilités d'achat dues à l'épargne.

La production de la viande en 1946 sera maintenue au niveau de l'année précédente, ou marquera un léger excédent. Cette production qui de 16 milliards de livres-poids par an, en moyenne, pendant la période 1935-1939, avait passé à 24 milliards et demi de livres en 1944 sera, d'après les prévisions, d'environ 22 milliards et demi de livres-poids en 1946.

Par suite de l'arrêt de la production à grande échelle de textiles pour les forces militaires, la consommation industrielle de la laine sera au-dessous, en 1946, de la moyenne de un milliard de livres par an enregistrée pendant les années de guerre. Cependant la consommation sera supérieure à celle d'avant-guerre, et dépassera le débit local. Dans les pays étrangers, la consommation de laine sera accrue en 1946 particulièrement dans les pays européens. Cette situation, ajoutée à une diminution de la production mondiale, provoquera une réduction dans l'accumulation des stocks mondiaux pendant l'année 1946.

Par ailleurs, le rapport indique que les dégâts infligés aux usines textiles ont été peu importants à travers l'Europe Occidentale, à l'exception de l'Allemagne, et que la production des manufactures textiles pourra s'accroître rapidement par rapport aux niveaux de temps de guerre. Pendant un certain temps cependant, la production européenne sera limitée par suite des pénuries de carburants et des difficultés des transports.

(USIS)

Les négociations financières de Washington UN NOUVEAU PLAN AMÉRICAIN A ÉTÉ TRANSMIS A LONDRES

Washington, 21 (R.) — Un nouveau plan pour un prêt américain a été câblé aujourd'hui à Londres afin d'être soumis au Cabinet.

Le plan ne contient pas d'accord quant au montant total du prêt. Les Britanniques continuent d'insister pour un montant d'environ 4.500 millions de dollars dans lequel serait inclus le coût des marchandises de l'ancien prêt-bail reçues depuis le jour V-J, ce pendant que les Américains insistent sur la somme de 4.000 millions de dollars.

Les Américains ont retracé leur demande que les intérêts qui ne seraient pas payés une année, le seraient la première année que la position fiscale de la Grande-Bretagne permettrait à celle-ci de le faire.

Les Américains ont retracé leur demande que les intérêts qui ne seraient pas payés une année, le seraient la première année que la position fiscale de la Grande-Bretagne permettrait à celle-ci de le faire.

Le problème principal est par conséquent concentré sur le total du prêt et les arrangements à établir pour le contrôle du change.

La supériorité allemande en produits chimiques était un mythe

Le mythe de la supériorité chimique allemande est complètement dégonflé dans un manuel récemment publié par le Département du Commerce, qui présente en espagnol et en portugais les équivalents et substituts américains des produits chimiques allemands.

Une introduction de M. T. W. Delahanty, chef de la Section des Médicaments du Bureau du Commerce Extérieur et Intérieur, souligne que ce mythe s'est développé en 1914, après le début de la première guerre mondiale, quand le public américain ne put plus obtenir d'Allemagne certains produits chimiques, médicaments, teinture et autres produits similaires.

Manifestement le public américain n'était pas au courant de fait que, même alors, les États-Unis étaient le plus grand producteur du monde de produits chimiques, et il ne se rendait pas compte non plus du fait que la guerre avait privé l'Allemagne de nombreux produits chimiques importés.

La soudaine disparition du marché américain de certaines spécialités populaires qui venaient jusque-là d'Allemagne, fut surtout responsable de la création de ce mythe.

Il ne se passa pas longtemps avant que les fabricants américains ne produisissent toutes ces spécialités étrangères, mais le mythe demeura, et pendant les trois dernières décades il a été exploité par les Allemands dans tous les pays du monde.

« Quand commença la seconde guerre mondiale, ajoute M. Delahanty, ni les produits chimiques et les médicaments, ni les teintures d'Allemagne n'avaient d'importance dans notre économie. D'autre part, nos voisins d'Amérique Orientale et d'autres furent temporairement embarrassés par la disparition des spécialités venant d'Allemagne. Des membres du Service Étranger américain soumettent cependant des catalogues et des listes de produits enregistrés dans les pays réceptifs, et en Octobre 1942, le Département du Commerce publia, pour une distribution restreinte, une publication avec suppléments intitulée « Équivalents et Substituts américains pour les Produits Médicaux Étrangers », pour aider ces pays à faciliter le remplacement de ces importations essentielles ».

Pendant les deux années écoulées, les besoins d'importations de médicaments de tous les pays des Nations Unies ont été pleinement satisfaits par les États-Unis — ce qui a requis une production considérablement accrue ici. Malgré ceci, il est parvenu de temps en temps à la connaissance du Département du Commerce que des Membres des professions médicale et pharmaceutique n'étaient pas au courant de la disponibilité de certains produits médicaux particuliers, parce qu'ils n'étaient pas familiers de la composition, de la source de fabrication, ou de l'équivalent ou substitut existant aux États-Unis.

Le but du nouveau manuel révisé qui vient d'être publié est de répondre à ce besoin et de provoquer l'acceptation des produits américains. Le manuel est composé à l'intention des médecins, dentistes, vétérinaires, pharmaciens, hôpitaux, collèges et autres personnes ou institutions intéressées au problème de la santé en Amérique Latine.

En choisissant les équivalents, les spécialistes du Bureau du Commerce Extérieur et Intérieur ont tenu compte des produits disponibles aux États-Unis qui ont la même composition essentielle que les préparations mentionnées; quant aux substituts, ils ont été choisis en raison de leurs propriétés thérapeutiques similaires ou supérieures, et ils pourront remplacer les produits étrangers.

Le manuel n'est en aucune façon un sommaire complet, soit du commerce extérieur et intérieur, soit des fabricants et fournisseurs des États-Unis. Le Bureau est prêt à accueillir toutes les observations et suggestions pour compléter le sérié des produits et agents médicaux.

Aucun effort ne sera épargné pour assurer la distribution la plus large possible du manuel dans toute l'Amérique Latine. Tous les produits mentionnés peuvent être trouvés chez les producteurs indiqués, aux États-Unis, mais beaucoup de nos fabricants ont également établi des liaisons intercontinentales et des stocks dans divers pays pour assurer tous les besoins de leur service. En outre, de nombreuses firmes font de la publicité pour leurs produits dans les pays d'Amérique Latine et maintiennent autrement des contacts afin qu'eux aussi, de même que nous autres, soient indépendants à l'avenir des sources allemandes.

MARCHÉS AMÉRICAINS

Tous les marchés américains seront fermés demain 22 Novembre 1945 (Thanksgiving Day).

VALEURS

New-York, 19 (Service Privé). — Certains titres hauseront modestement bien que de nombreux titres dirigeants ne furent guère soutenus.

Les principaux Automobiles fléchirent après l'annonce des nouveaux prix maxima des automobiles. Certains titres furent stimulés par les capitaux en quête de placement mais il y eut des dégagements sur l'opinion qu'une correction technique se préparait.

Le marché reprit dans l'après-midi et les pertes du début furent réduites dans l'après-midi.

La clôture fut très soutenue.

Londres, 20 (Service Privé). — Le marché fut légèrement troublé par les plans de nationalisation du gouvernement mais les prix ne furent pas affectés.

Les affaires furent calmes mais le sous-tout fut en général ferme. Les titres étrangers avaient tendance à baisser sur des prises de bénéfices des titres allemands, tandis que les chinois étaient de nouveau offerts.

Les Fonds d'Etat britanniques baissèrent parfois de 1/16 à 1/8 sur des offres trouvant difficilement con-

trepartie. Les Industrielles furent en général soutenues avec les Cinémas et les Brasseries en vedette.

Il y eut de nouveau passablement d'intérêt pour les Kaffirs tandis que les Internationales furent soutenues en sympathie avec New-York.

Le marché a été dans l'ensemble stationnaire, mais la plupart des valeurs fléchirent légèrement, à l'exception, toutefois, des Emballages Economiques qui gagnent quelques points sur la rumeur de la prochaine arrivée d'un nouveau matériel perfectionné, et de la Siouf qui continue à gagner du terrain.

Le problème principal est par conséquent concentré sur le total du prêt et les arrangements à établir pour le contrôle du change.

Le mythe de la supériorité chimique allemande est complètement dégonflé dans un manuel récemment publié par le Département du Commerce, qui présente en espagnol et en portugais les équivalents et substituts américains des produits chimiques allemands.

Une introduction de M. T. W. Delahanty, chef de la Section des Médicaments du Bureau du Commerce Extérieur et Intérieur, souligne que ce mythe s'est développé en 1914, après le début de la première guerre mondiale, quand le public américain ne put plus obtenir d'Allemagne certains produits chimiques, médicaments, teinture et autres produits similaires.

Manifestement le public américain n'était pas au courant de fait que, même alors, les États-Unis étaient le plus grand producteur du monde de produits chimiques, et il ne se rendait pas compte non plus du fait que la guerre avait privé l'Allemagne de nombreux produits chimiques importés.

La soudaine disparition du marché américain de certaines spécialités populaires qui venaient jusque-là d'Allemagne, fut surtout responsable de la création de ce mythe.

Il ne se passa pas longtemps avant que les fabricants américains ne produisissent toutes ces spécialités étrangères, mais le mythe demeura, et pendant les trois dernières décades il a été exploité par les Allemands dans tous les pays du monde.

« Quand commença la seconde guerre mondiale, ajoute M. Delahanty, ni les produits chimiques et les médicaments, ni les teintures d'Allemagne n'avaient d'importance dans notre économie. D'autre part, nos voisins d'Amérique Orientale et d'autres furent temporairement embarrassés par la disparition des spécialités venant d'Allemagne. Des membres du Service Étranger américain soumettent cependant des catalogues et des listes de produits enregistrés dans les pays réceptifs, et en Octobre 1942, le Département du Commerce publia, pour une distribution restreinte, une publication avec suppléments intitulée « Équivalents et Substituts américains pour les Produits Médicaux Étrangers », pour aider ces pays à faciliter le remplacement de ces importations essentielles ».

Aucun effort ne sera épargné pour assurer la distribution la plus large possible du manuel dans toute l'Amérique Latine. Tous les produits mentionnés peuvent être trouvés chez les producteurs indiqués, aux États-Unis, mais beaucoup de nos fabricants ont également établi des liaisons intercontinentales et des stocks dans divers pays pour assurer tous les besoins de leur service. En outre, de nombreuses firmes font de la publicité pour leurs produits dans les pays d'Amérique Latine et maintiennent autrement des contacts afin qu'eux aussi, de même que nous autres, soient indépendants à l'avenir des sources allemandes.

LES NOUVEAUX HOTELS D'EGYPTE

(Société Anonyme Egyptienne en formation)

annoncent l'Ouverture de leur

HOTEL EXCELSIOR

à HELOUAN - LES - BAINS le JEUDI 22 NOVEMBRE

PHYSIONOMIE DES MARCHÉS

Le marché a été dans l'ensemble stationnaire, mais la plupart des valeurs fléchirent légèrement, à l'exception, toutefois, des Emballages Economiques qui gagnent quelques points sur la rumeur de la prochaine arrivée d'un nouveau matériel perfectionné, et de la Siouf qui continue à gagner du terrain.

Le problème principal est par conséquent concentré sur le total du prêt et les arrangements à établir pour le contrôle du change.

Le mythe de la supériorité chimique allemande est complètement dégonflé dans un manuel récemment publié par le Département du Commerce, qui présente en espagnol et en portugais les équivalents et substituts américains des produits chimiques allemands.

Une introduction de M. T. W. Delahanty, chef de la Section des Médicaments du Bureau du Commerce Extérieur et Intérieur, souligne que ce mythe s'est développé en 1914, après le début de la première guerre mondiale, quand le public américain ne put plus obtenir d'Allemagne certains produits chimiques, médicaments, teinture et autres produits similaires.

Manifestement le public américain n'était pas au courant de fait que, même alors, les États-Unis étaient le plus grand producteur du monde de produits chimiques, et il ne se rendait pas compte non plus du fait que la guerre avait privé l'Allemagne de nombreux produits chimiques importés.

La soudaine disparition du marché américain de certaines spécialités populaires qui venaient jusque-là d'Allemagne, fut surtout responsable de la création de ce mythe.

Il ne se passa pas longtemps avant que les fabricants américains ne produisissent toutes ces spécialités étrangères, mais le mythe demeura, et pendant les trois dernières décades il a été exploité par les Allemands dans tous les pays du monde.

« Quand commença la seconde guerre mondiale, ajoute M. Delahanty, ni les produits chimiques et les médicaments, ni les teintures d'Allemagne n'avaient d'importance dans notre économie. D'autre part, nos voisins d'Amérique Orientale et d'autres furent temporairement embarrassés par la disparition des spécialités venant d'Allemagne. Des membres du Service Étranger américain soumettent cependant des catalogues et des listes de produits enregistrés dans les pays réceptifs, et en Octobre 1942, le Département du Commerce publia, pour une distribution restreinte, une publication avec suppléments intitulée « Équivalents et Substituts américains pour les Produits Médicaux Étrangers », pour aider ces pays à faciliter le remplacement de ces importations essentielles ».

Pendant les deux années écoulées, les besoins d'importations de médicaments de tous les pays des Nations Unies ont été pleinement satisfaits par les États-Unis — ce qui a requis une production considérablement accrue ici. Malgré ceci, il est parvenu de temps en temps à la connaissance du Département du Commerce que des Membres des professions médicale et pharmaceutique n'étaient pas au courant de la disponibilité de certains produits médicaux particuliers, parce qu'ils n'étaient pas familiers de la composition, de la source de fabrication, ou de l'équivalent ou substitut existant aux États-Unis.

Le but du nouveau manuel révisé qui vient d'être publié est de répondre à ce besoin et de provoquer l'acceptation des produits américains. Le manuel est composé à l'intention des médecins, dentistes, vétérinaires, pharmaciens, hôpitaux, collèges et autres personnes ou institutions intéressées au problème de la santé en Amérique Latine.

En choisissant les équivalents, les spécialistes du Bureau du Commerce Extérieur et Intérieur ont tenu compte des produits disponibles aux États-Unis qui ont la même composition essentielle que les préparations mentionnées; quant aux substituts, ils ont été choisis en raison de leurs propriétés thérapeutiques similaires ou supérieures, et ils pourront remplacer les produits étrangers.

Le manuel n'est en aucune façon un sommaire complet, soit du commerce extérieur et intérieur, soit des fabricants et fournisseurs des États-Unis. Le Bureau est prêt à accueillir toutes les observations et suggestions pour compléter le sérié des produits et agents médicaux.

Aucun effort ne sera épargné pour assurer la distribution la plus large possible du manuel dans toute l'Amérique Latine. Tous les produits mentionnés peuvent être trouvés chez les producteurs indiqués, aux États-Unis, mais beaucoup de nos fabricants ont également établi des liaisons intercontinentales et des stocks dans divers pays pour assurer tous les besoins de leur service. En outre, de nombreuses firmes font de la publicité pour leurs produits dans les pays d'Amérique Latine et maintiennent autrement des contacts afin qu'eux aussi, de même que nous autres, soient indépendants à l'avenir des sources allemandes.

Le marché a été dans l'ensemble stationnaire, mais la plupart des valeurs fléchirent légèrement, à l'exception, toutefois, des Emballages Economiques qui gagnent quelques points sur la rumeur de la prochaine arrivée d'un nouveau matériel perfectionné, et de la Siouf qui continue à gagner du terrain.

Le problème principal est par conséquent concentré sur le total du prêt et les arrangements à établir pour le contrôle du change.

Le mythe de la supériorité chimique allemande est complètement dégonflé dans un manuel récemment publié par le Département du Commerce, qui présente en espagnol et en portugais les équivalents et substituts américains des produits chimiques allemands.

Une introduction de M. T. W. Delahanty, chef de la Section des Médicaments du Bureau du Commerce Extérieur et Intérieur, souligne que ce mythe s'est développé en 1914, après le début de la première guerre mondiale, quand le public américain ne put plus obtenir d'Allemagne certains produits chimiques, médicaments, teinture et autres produits similaires.

Manifestement le public américain n'était pas au courant de fait que, même alors, les États-Unis étaient le plus grand producteur du monde de produits chimiques, et il ne se rendait pas compte non plus du fait que la guerre avait privé l'Allemagne de nombreux produits chimiques importés.

La soudaine disparition du marché américain de certaines spécialités populaires qui venaient jusque-là d'Allemagne, fut surtout responsable de la création de ce mythe.

Il ne se passa pas longtemps avant que les fabricants américains ne produisissent toutes ces spécialités étrangères, mais le mythe demeura, et pendant les trois dernières décades il a été exploité par les Allemands dans tous les pays du monde.

« Quand commença la seconde guerre mondiale, ajoute M. Delahanty, ni les produits chimiques et les médicaments, ni les teintures d'Allemagne n'avaient d'importance dans notre économie. D'autre part, nos voisins d'Amérique Orientale et d'autres furent temporairement embarrassés par la disparition des spécialités venant d'Allemagne. Des membres du Service Étranger américain soumettent cependant des catalogues et des listes de produits enregistrés dans les pays réceptifs, et en Octobre 1942, le Département du Commerce publia, pour une distribution restreinte, une publication avec suppléments intitulée « Équivalents et Substituts américains pour les Produits Médicaux Étrangers », pour aider ces pays à faciliter le remplacement de ces importations essentielles ».

Pendant les deux années écoulées, les besoins d'importations de médicaments de tous les pays des Nations Unies ont été pleinement satisfaits par les États-Unis — ce qui a requis une production considérablement accrue ici. Malgré ceci, il est parvenu de temps en temps à la connaissance du Département du Commerce que des Membres des professions médicale et pharmaceutique n'étaient pas au courant de la disponibilité de certains produits médicaux particuliers, parce qu'ils n'étaient pas familiers de la composition, de la source de fabrication, ou de l'équivalent ou substitut existant aux États-Unis.

Le but du nouveau manuel révisé qui vient d'être publié est de répondre à ce besoin et de provoquer l'acceptation des produits américains. Le manuel est composé à l'intention des médecins, dentistes, vétérinaires, pharmaciens, hôpitaux, collèges et autres personnes ou institutions intéressées au problème de la santé en Amérique Latine.

En choisissant les équivalents, les spécialistes du Bureau du Commerce Extérieur et Intérieur ont tenu compte des produits disponibles aux États-Unis qui ont la même composition essentielle que les préparations mentionnées; quant aux substituts, ils ont été choisis en raison de leurs propriétés thérapeutiques similaires ou supérieures, et ils pourront remplacer les produits étrangers.

Le manuel n'est en aucune façon un sommaire complet, soit du commerce extérieur et intérieur, soit des fabricants et fournisseurs des États-Unis. Le Bureau est prêt à accueillir toutes les observations et suggestions pour compléter le sérié des produits et agents médicaux.

Aucun effort ne sera épargné pour assurer la distribution la plus large possible du manuel dans toute l'Amérique Latine. Tous les produits mentionnés peuvent être trouvés chez les producteurs indiqués, aux États-Unis, mais beaucoup de nos fabricants ont également établi des liaisons intercontinentales et des stocks dans divers pays pour assurer tous les besoins de leur service. En outre, de nombreuses firmes font de la publicité pour leurs produits dans les pays d'Amérique Latine et maintiennent autrement des contacts afin qu'eux aussi, de même que nous autres, soient indépendants à l'avenir des sources allemandes.

Le marché reprit dans l'après-midi et les pertes du début furent réduites dans l'après-midi.

La clôture fut très soutenue.

Londres, 20 (Service Privé). — Le marché fut légèrement troublé par les plans de nationalisation du gouvernement mais les prix ne furent pas affectés.

Les affaires furent calmes mais le sous-tout fut en général ferme. Les titres étrangers avaient tendance à baisser sur des prises de bénéfices des titres allemands, tandis que les chinois étaient de nouveau offerts.

Les Fonds d'Etat britanniques baissèrent parfois de 1/16 à 1/8 sur des offres trouvant difficilement con-

trepartie. Les Industrielles furent en général soutenues avec les Cinémas et les Brasseries en vedette.

Il y eut de nouveau passablement d'intérêt pour les Kaffirs tandis que les Internationales furent soutenues en sympathie avec New-York.

(USIS)

Alexandrie, le 21 Novembre 1945.

FONDS D'ETAT: Clôture d'auj. Clôture préc. Empr. Nat. 10736 10735 ... 10755 10740

BANCAIRES: National Bank (4876) (4890) 90 ... 4890 4910 Crédit Foncier 1911 2140 2130 ... 2130 2140 Banque d'Athènes 145 44 45 43 ... 142 145 Commercial Bank 740 43 44 36 34 ... 734 738 Land Bank 1106 ... 1100V. 1110 Banque Misr 2796 2800 2790 94 ... 2800 2800 Crédit Alexandrin 780 775 70 775 ... 775 775

PRESSAGES: Pressages et Dépôts 2706 2700 2690 ... 2690 2710 Presses Libres 1700 ... 1700 1740 Alexandria Pressing 1980 1990 ... 1990 1980 Nettoyage et Pressage 1760 ... 1760V. 1760 Cotton Ginnings 175 174 ... 174 172 Usines Reunies ... 1376A. 1376 Misr d'Egénéage 1400 1390 1394 ... 1394 1400

INDUSTRIELLES: Sall and Soda 415 418 420 419 ... 419 418 Sall and Soda nom. 375 370 ... 370 368 Kafir Zayat 2100 36 40 50 ... 2150 2170 Port Said Sall 612 606 605 606 ... 606 610 Bonded ord. 2178 ... 2176A. 2150 Filature Nationale 2640 2636 ... 2636 2646 Bomonti ... 2674V. 2680 Oilfields 605 603 605 600 594 ... 594 602 Minoteries et Silos ... 980V. 1000 Emballages Economiques 568 60 75 80 90 ... 605 549 385 600 605 ... 450 430 Emballages Economiques P.F. 450 ... 450 430 Industrie Fibres Textiles 1490 1500 1486 ... 1490 1486 Tissage et Tricotage (1530) 1576 ... 1576 1576 Ciceuel 1780 1798 ... 1788V. 1796 Rosella Rice 1740 ... 1740 1750 Viticole et Vinicole 1150 44 40 ... 1140 1150 Filature Misr 2620 ... 2620 2640 Nat. du papier 1636 40 30 26 30 40 ... 1640 1640 Delta Trading 1606 1600 1596 1590 ... 1590 1624 Bolanachi 680 685 680 690 ... 690 690 Gergo 837 840 835 830 ... 830 830 Sicart 1920 1960 ... 1960 1720

Eaux: Alexandria Water 1990 ... 1984V. 2000

HOTELS: Egyptian Hotels 862 864 863 858 860 858 ... 858 860 Upper Egypt 815 810 800 ... 800 806

FONCIERES: Kom Ombo 825 824 823 ... 823 825 Kom Ombo part fondateur 6376 ... 6376 6400 Béhéra (1710) (1700) ... 1740 Urbaines 710 ... 710 710 Gabbari Land ... 618V. 624 Cheikh Fadl 735 ... 735 749

Aboukir Cy. 334 30 32 27 28 29 31 ... 327 26 25 24 26 25 27 20 21 20 22 23 322 24 25 23 24 22 ... 322 333 New Egyptian 226 225 22 3 22 24 ... 224 225

IMMOBILIERES: Héliopolis p.f. 8276 50 81 76 50 8200 8180 ... 8200 8200 Domaine de Siouf 1610 16 20 26 40 38 34 ... 1630 1574 1630 (1576) 1630 26 20 26 20 30 ... 511 514 Kafir Zayat Land 1360 ... 1360 1386 Le Fayoum 480 84 85 86 80 76 78 ... 478 475

TRANSPORTS ET CANAUX: Delta Light 929 ... 928V. 940 Delta Light oblig. 9600 ... 9600 9500 Trams Alex. divid. 2600 ... 2600 2626 Trams Alex. Jouiss. 295 ... 295V. 295 Alexandria Ramleh 410 ... 410 418 United Nile 1600 1590 1588 ... 1588 1600 Anglo-American Nile 1486 70 76 72 66 50 ... 1450 1466 Menzaleh Canal p.f. ... 120V. 127

Le projet anglais sur les assurances